



45

2000 Z 989/54

D8712

DIRECTION DU RENSEIGNEMENT
MILITAIRE

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 000514 du 20 FEV 2009

N°2072/DEF/DRM/SDE/SITU/CD

NOTE QUOTIDIENNE DE SITUATION DU 24 juin 1994

1. RWANDA

Turquoise

La situation de la journée d'hier a été marquée par :

- la volonté des gouvernementaux rwandais de prouver que les Français sont à leurs côtés ;
- l'accroissement des actions militaires du FPR depuis l'annonce de l'opération Turquoise. Celui-ci marque sa détermination d'aboutir quitte à "nous déclarer la guerre".

Commentaire : sans aller jusqu'à envisager une confrontation, la proximité du FPR pourra s'avérer délicate voire localement risquée.

Trois types de réaction sont envisageables dans la région selon la façon dont l'opération sera perçue :

- au Zaïre, des manifestations de l'opposition à M. Mobutu que, par notre seule présence nous légitimons indirectement ;
- au Rwanda; des exactions contre les Tutsis des camps de la région ;
- éventuellement, des actions ponctuelles contre nos soldats.

Commentaire : la perception de notre première action sera déterminante pour la suite des opérations. De plus il est paradoxal de constater, que malgré les exactions commises de part et d'autre, il n'est pas certain que les minorités dont nous assurerons la sécurité souhaitent être évacuées.

Au plan militaire

Le FPR maintient sa pression sur Ruhengeri au nord. A Rulindo les combats se déroulent autour de la ville toujours tenue par les FAR. Celles-ci peuvent donc toujours se rendre de Kigali à Gisenyi en passant par Ruhengeri.

A Kigali, contrairement à ce qu'avait annoncé le FPR, les FAR tiennent encore le Mont Kigali ainsi que les camps de la garde présidentielle et de la gendarmerie.

Plus au sud, les forces du FPR sont toujours à 15 kilomètres au nord de Butare.

Le FPR dispose d'armes lourdes (RPG 7, mortiers, LRM et canons sans recul) mais aucun missile sol-air n'a été observé dans ses rangs. Il utilise la technique de l'infiltration en faisant passer de petits groupes de cinq à six combattants à l'intérieur des zones FAR.

Dans les secteurs qu'elles contrôlent, les FAR bénéficient de la collaboration des milices hutues, constituées de très jeunes gens mal armés et souvent incontrôlés, qui tiennent de nombreux barrages sur les axes.

Au plan humanitaire

La communauté tutsie réfugiée à Goma (8000 personnes dans un camp à l'ouest de la ville et 10000 autres dans Goma) reste calme même si des gestes d'hostilité sont aperçus ici et là. Une manifestation pourrait regrouper ce matin des réfugiés tutsis hostiles à l'action de la France et des opposants à M. Mobutu.

A Kigali, plusieurs centaines de cadavres auraient été sorties de l'église de la Sainte-Famille et les 900 réfugiés tutsis de l'hôpital de la capitale souhaiteraient par ailleurs rejoindre la partie de la ville contrôlée par le FPR.

Dans le reste du Rwanda, le retour progressif des Tutsis rwandais réfugiés au Burundi semble se confirmer dans les zones contrôlées par les rebelles.

Enfin, les 8000 réfugiés de la région de Cyangugu (Tutsis et Hutus mélangés) sont gardés par les FAR et ravitaillés par le CICR.

Au plan diplomatique

L'entretien de nos représentants avec le président du FPR, M. Kanyarengwe, s'il a pu dissiper certains malentendus, n'en a pas moins traduit une grande méfiance et a souligné l'hostilité du FPR à l'égard de notre présence au Rwanda.

Au niveau international, il semble que certaines nations réticentes au premier abord se rangent finalement aux côtés de la France : le Zimbabwe semble réviser sa position, les Etats-Unis seraient favorables à une aide logistique sans toutefois atterrir au Zaïre et la Belgique, qui confirme son refus de toute intervention, offrirait éventuellement un soutien logistique.

2. BURUNDI

Hier à Bujumbura, on ne remarquait pas de manifestations violentes dirigées contre la France ou ses ressortissants.

Cependant, la communauté française (702 personnes) s'alarme des attitudes d'hostilité individuelle dont font preuve des membres de l'ethnie tutsie, totalement opposée à l'opération menée par la France au Rwanda.

D'autres communautés étrangères (grecque, belge, allemande) sont également préoccupées par le comportement des Tutsis car ceux-ci ne font aucun cas de la diversité des appartenances nationales.

Jusqu'à présent, les dirigeants de l'opposition tutsie ont demandé à leurs sympathisants de s'abstenir de toute action contre les Français.

Declassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 000514 du 20 FEV 2009